

# Diagnostic de la flore et des habitats de 24 buttes gréseuses du département de l'Essonne



Evry – 19/03/2021

**SENSIBILISER**



**CONSERVER**



**ACCOMPAGNER**



**CONNAÎTRE**



### **Cadre de l'étude :**

- Appui N2000 du CBNBP auprès de la DRIEE
- Démarche de réajustement/extension des périmètres N2000 francilien (Epte, Petit Morin, Loing et Lunain)

### **Hypothèse initiale :**

- Buttes gréseuses essonniennes : éléments géomorphologiques emblématiques du territoire, à très fort enjeux de conservation, fortement menacés mais bénéficiant de mesures de protection insuffisante.

### **Objectif de l'étude :**

- Dresser un état des lieux des buttes non inscrites dans le réseau actuel
- Fournir une base scientifique robuste en vue d'améliorer la

## Buttes gréseuses : définition

Buttes qui forment à leur sommet des surfaces tabulaires gréseuses (platières) qui se brisent en chaos.



Platière

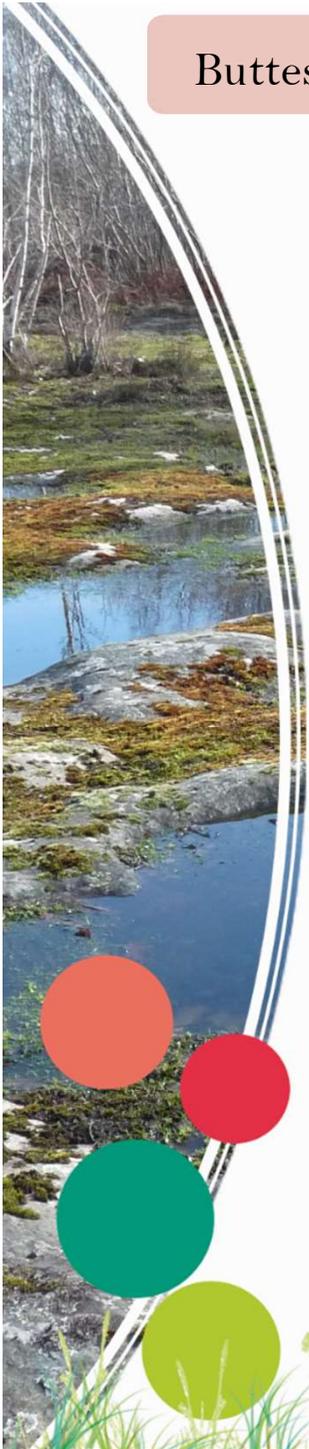
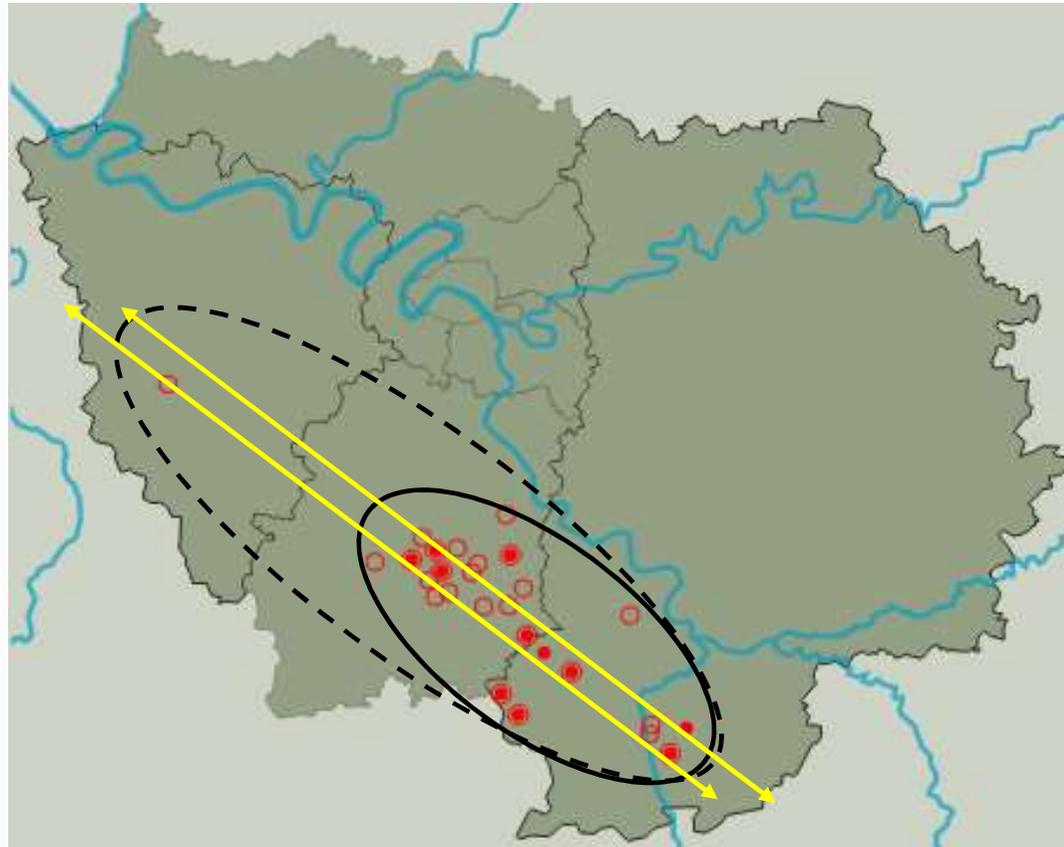


Chaos



## Buttes gréseuses : Répartition

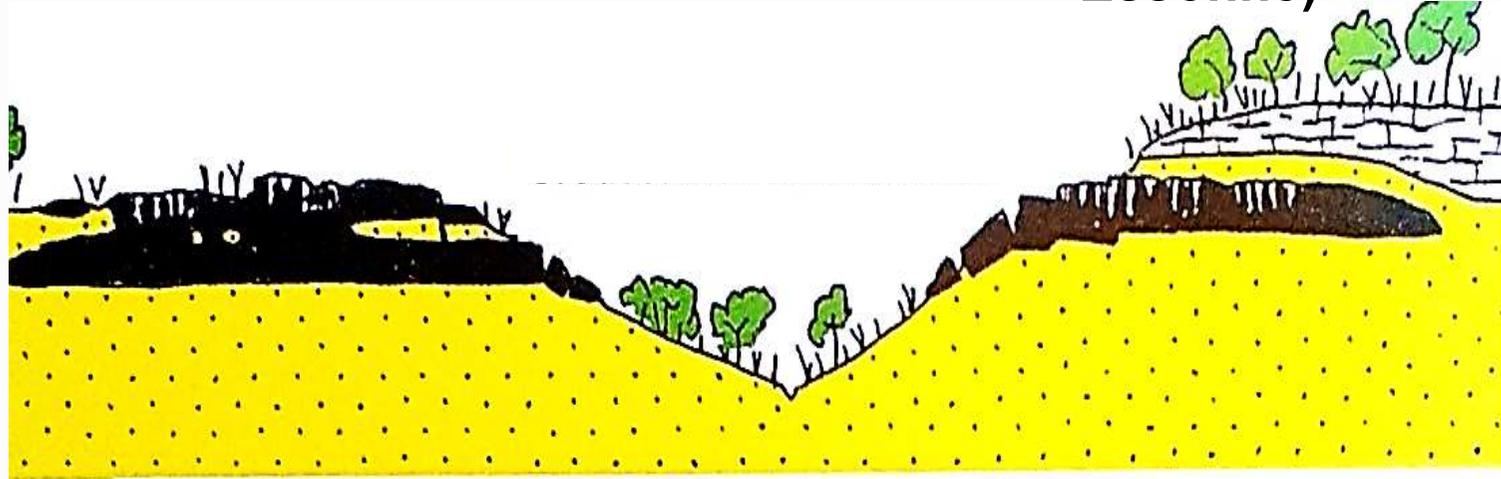
### Répartition régionale de la Crassule de Vaillant



Buttes gréseuses : Deux systèmes distinct

Type  
« Belfontain »

Type  
« Gâtinaisien »  
(dominant en  
Essonne)



**Conditions environnementales spécifiques à fortes contraintes (mares temporaires, substrat superficiel)**

→ Expression de communautés végétales et d'une flore originale

**Flore :**

**Responsabilité de conservation majeure pour 44 espèces patrimoniales dont :**

- 6 espèces protégées en France ;
- 18 espèces protégées en Île-de-France ;
- 15 espèces en danger critique d'extinction (CR) sur le territoire francilien.

**Habitats :**

- 8 végétations patrimoniales exclusives aux Buttes gréseuses en Île-de-France;
- 21 habitats d'intérêt communautaire dont 6 sont prioritaires ou potentiellement prioritaires (3170\*, 6110\*, 6120\*, 6210\*sc, 6230\* et 91D0\*) et 2 exclusifs aux Buttes



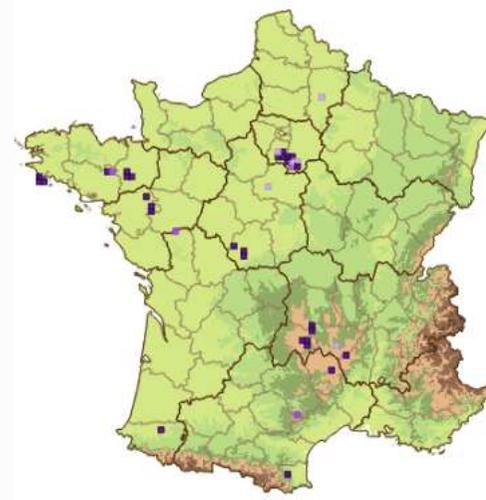
Buttes gréseuses : Végétations et flore emblématiques

## Les mares temporaires de platière

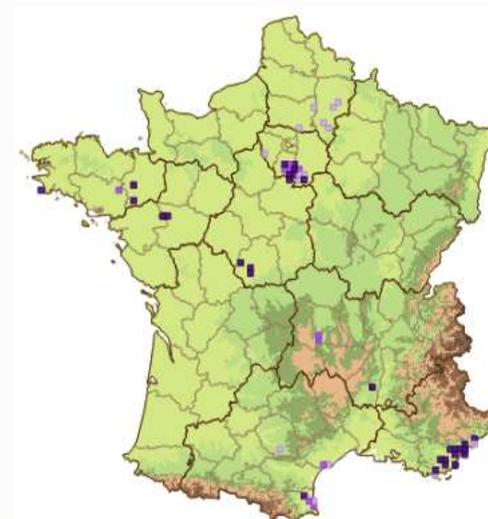


## Les mares temporaires de platière

Renoncule à fleurs en boule



Crassule  
de Vaillant



Buttes gréseuses : Végétations et flore emblématiques

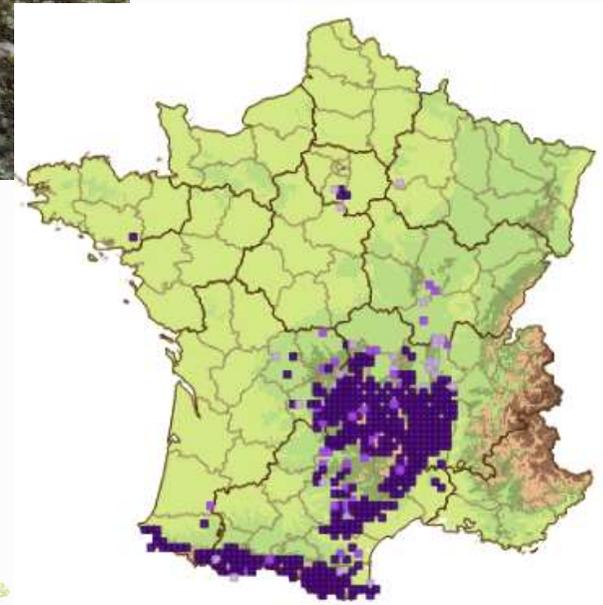
## Les dalles siliceuses à Scille d'automne (8230)



## Les dalles siliceuses à Orpin hérissé (8230)



Orpin hérissé



## Buttes gréseuses : Atteintes et menaces

### Fermeture des milieux



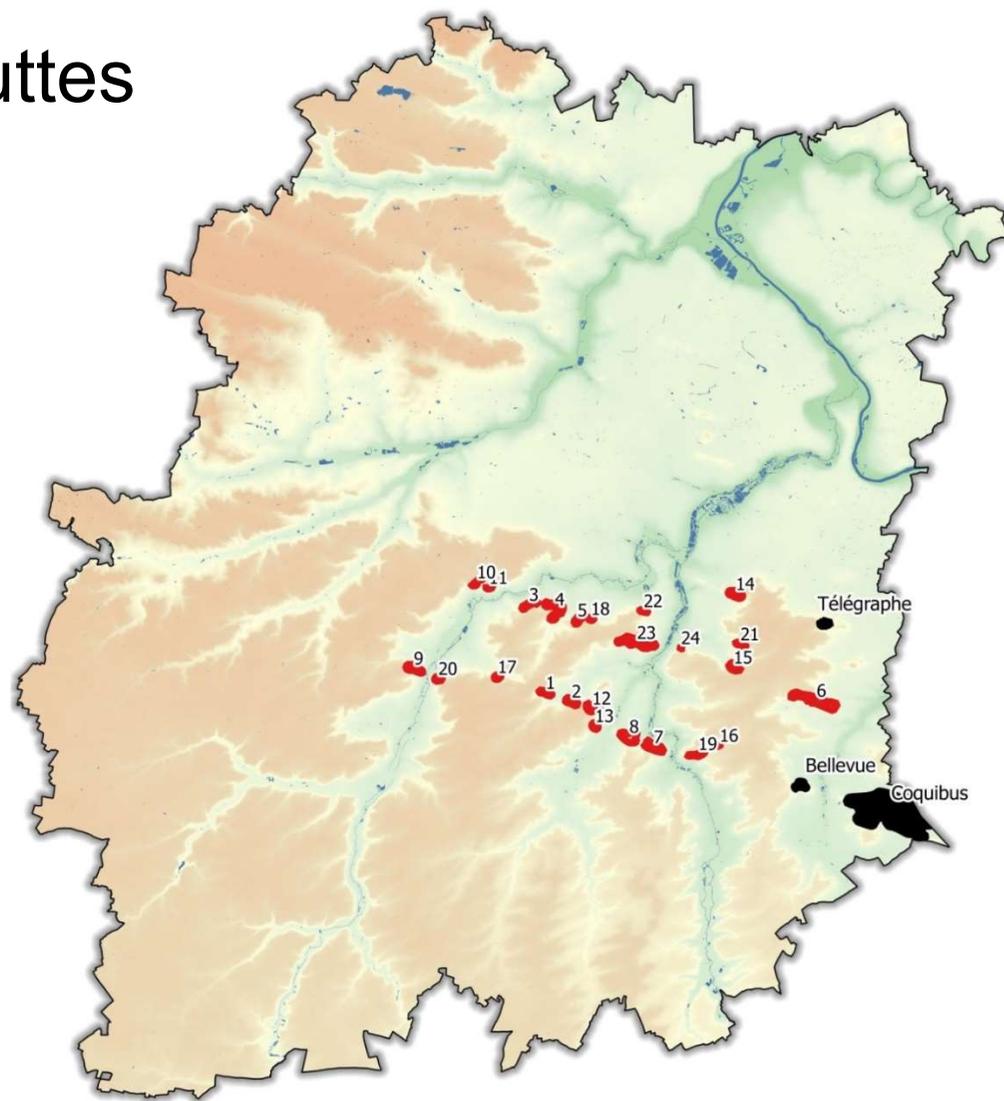
### Sur-fréquentation



### Pratiques cynégétiques



# 24 buttes



0 5 10 km



-  Buttes étudiées
-  Buttes non étudiées (N2000)



## Résultats : flore et végétations recensées

### **72 espèces patrimoniales recensées dont :**

- 15 espèces protégées (dont 2 PN),
- 4 espèces en danger critique d'extinction (CR),
- 18 espèces en danger (EN)

### **34 végétations patrimoniales détectées**

### **13 habitats d'intérêt communautaire détectés dont 5 prioritaires**



## Résultats: Hiérarchisation des enjeux de conservation

Numéro	Commune	Lieux dit	Enjeu floristique total	Enjeu végétation total	Enjeu global du site
6	Dannemois	La Louvetière	46	46	92
8	D'Huison-Longueville	Plateau de Bulou	44	43	87
5	Bouray-sur-Juine	Rocher Mignot	42	40	82
23	Cerny	Bois de l'Ardenay	38	43	81
1	Boissy-le-Cutté	Les Bois Clos	35	38	73
3	Janville-sur-Juine	La Pierre Levée	40	29	69
14	Ballancourt-sur-Essonne	La Butte	35	32	68
4	Janville-sur-Juine / Bouray-sur-Juine	Tour de Pocancy / Les Fourneaux	28	35	63
12	D'Huison-Longueville	Butte Hébert	31	30	61
7	D'Huison-Longueville	Bois de Misery	32	23	55
19	Boutigny-sur-Essonne	Le Trou Sarrasin	28	26	54
9	Étréchy	Butte Saint-Martin	19	29	48
2	Boissy-le-Cutté	Trompe-Vache	16	29	45
21	Mondeville	Roche aux dames	22	20	42
13	D'Huison-Longueville	Butte Hébert sud (Les Platines)	15	27	42
10	Chamarande	Belvédère	22	16	38
16	Boutigny-sur-Essonne	Marchais	20	9	29
24	La Ferté-Alais	La Justice	12	15	27
15	Baulne	Le Puy Sauvage	13	13	26
17	Villeneuve-sur-Auvers	Butte du Puits (Roche ronde)	12	10	22
18	Bouray-sur-Juine	La Fosse Blanche	5	12	17
22	Itteville	Butte de la Justice	5	4	9
20	Morigny-Champigny	Bois de la Barre	3	2	5
11	Chamarande	Hautes communes	2	0	2

La Louvetière :

- 24 espèces patrimoniales
- 7 habitats N2000

## Résultats : Protection actuelle

- Les sites les mieux protégés correspondent majoritairement aux sites qui présentent les enjeux de conservation les moins importants,
- Parmi les 11 sites considérés comme ayant le plus d'enjeux de conservation, seul un (Bois de l'Ardenay) dispose d'un niveau de protection jugé satisfaisant,
- Une des végétations les plus emblématiques est absente de protection (dalles siliceuses à Orpin hérissé)

→ Niveau de protection lacunaire



## Conclusion

- Une forte responsabilité de conservation des buttes essonniennes pour de nombreuses espèces et habitats,
- De très forts enjeux détectés sur de nombreux sites,
- Un niveau de protection très lacunaire au regard des enjeux,
- Tendances évolutives très défavorables.

→ Nécessite de renforcer la protection/gestion conservatoire des sites les plus remarquables (N2000 et ENS),

→ Nécessité de mieux encadrer les activités de loisirs (escalade, vtt, chasse, randonnée),

→ Veiller à bien concilier ouverture au public et préservation de certaines végétations à très forte sensibilité.

